

Rapport annuel **2024**



CONSEILS
DE QUARTIER

Orsainville





ORSAINVILLE

Rapport annuel 2024

Adopté le 23 Avril 2025

Table des matières

Mot de la présidence	4
INTRODUCTION	6
Le Conseil de quartier d'Orsainville	6
Limites du quartier	6
Composition du conseil d'administration	7
Fonctionnement du conseil d'administration	8
Conseillers municipaux	10
RÉALISATIONS	11
Vie démocratique et associative	11
Vie Communautaire	12
Comité Environnement	13
Phragmite	14
Parc des Moulins	15
Autres	16
Comité mobilité durable et sécuritaire	16
Stratégie routière	17
Autres projets	18
Communications et gouvernance	19
Médias sociaux	21
SOMMAIRE FINANCIER	22
ANNEXE 1	23

Mot de la présidence

Concitoyens et concitoyennes du quartier d'Orsainville,

L'année 2024 fut notre deuxième année complète d'existence et une année de fructueuse pour le conseil de quartier d'Orsainville.

Après l'assemblée générale 2024, il n'y a eu qu'un seul changement au sein de notre équipe de bénévoles. En effet, Mme Kimberly Lalonde-Bélanger a dû nous quitter à la fin de l'été 2024. Mme Coulombe et moi-même avons le plaisir de travailler en collégialité dans un modèle de co-présidence, afin d'assurer les meilleurs services possibles aux Orsainvilloises et Orsainvillois.

Dans la prochaine année, les administratrices et administrateurs et de votre conseil de quartier continueront de mettre au cœur de leurs actions et décisions les priorités des résident.es telles que :

- Protection des espaces verts et de la faune
- La mobilité durable et sécuritaire
- Les loisirs et la vie communautaire
- Le vivre ensemble et les ainé.es

Votre Conseil de quartier d'Orsainville vise l'intégration de mesures concrètes dans un développement durable, inclusif, communautaire et économique de notre quartier, et ce, afin d'améliorer la qualité de vie de toutes les générations qui en forment sa collectivité.

Forts de son expérience acquise et de la compétence de ses membres, le Conseil de quartier d'Orsainville a pu agir concrètement sur plusieurs enjeux soulevés par ses résidents.

L'annonce par l'administration municipale de l'implantation d'un corridor "Viva cité" et l'implantation d'une piscine extérieure de proximité pour notre quartier, ainsi que la construction d'un complexe aquatique desservant le nord de Charlesbourg sont tous des projets qui nous rendent optimistes. Malheureusement, les ressources et investissements tant espérés n'ont pas tous été au rendez-vous cette année. Nous allons continuer à faire pression sur la ville de Québec dans les prochaines années, pour dynamiser le développement d'Orsainville, notre beau quartier, situé entre la nature et la ville, oasis pour les familles et terre d'accueil pour les nouveaux arrivants avec ses espaces verts et ses rivières.

Au nom de tous les membres de notre Conseil, je tiens à remercier M. Ernesto Salvador Cobos, conseiller en consultation publique à la Ville de Québec, pour son appui, sa disponibilité, sa rigueur et sa collaboration continue ainsi que madame Renée Poulin, notre secrétaire de soutien, pour son bon travail.

Je remercie sincèrement les administratrices et administrateurs de notre conseil d'administration : Chantale Coulombe à la vice-présidence, Émile Grégoire au secrétariat et Sonia Tchuembou à la trésorerie, avec qui je forme l'exécutif du Conseil, ainsi que Lison Boulanger, Moussa Diarso, Marc Auger et Éric Rouillard pour leur engagement et leur collégialité. Merci aussi à Kimberly pour son travail pendant la période où elle était avec nous.

Je veux aussi souligner le travail de madame Marie-Pierre Boucher et de monsieur Éric R. Mercier qui ont siégé sur le conseil de quartier à titre d'élus de l'arrondissement. Leur écoute, leur collaboration et leur proactivité à trouver des solutions ont été et sont des éléments essentiels au bon fonctionnement du conseil de quartier ainsi qu'un levier pour la portée de ses actions.

Finalement et spécialement, à tous les citoyennes et citoyens qui se sont joints à nous lors des assemblées publiques, merci de votre présence et mobilisation, vous êtes un rouage essentiel de notre conseil de quartier.

Benoit Gosselin, Président du Conseil de quartier d'Orsainville

Introduction

Le présent document rend compte des principales préoccupations, activités, et réalisations du conseil d'administration du Conseil de quartier d'Orsainville durant l'année 2024. Plusieurs des éléments décrits dans ce rapport annuel sont en lien avec les activités de l'année 2024 des membres du Conseil. D'autres sont plutôt liés à la conjoncture et aux orientations que la Ville de Québec a adoptées.

Le Conseil de quartier d'Orsainville

Un conseil de quartier (CQ) est une instance de consultation officielle inscrite dans la Charte de la Ville de Québec et, de ce fait, est soutenu par cette dernière. En sont membres toutes les personnes majeures résidant dans le quartier, ainsi que celles représentant un établissement commercial, industriel, institutionnel ou communautaire situé dans le quartier. Pour les citoyen.nes, le CQ s'avère un moyen de faire valoir leurs opinions concernant leur milieu et leur qualité de vie. Le CQ est également appelé à jouer un rôle de concertation auprès des organismes du milieu. Enfin, il peut prendre des initiatives pour stimuler le développement intégré et viable du quartier.

Le quartier d'Orsainville, dont le conseil de quartier a été créé en décembre 2022, était l'un des deux seuls quartiers de l'arrondissement de Charlesbourg qui ne possédaient pas de CQ.

Notre conseil de quartier a été mis en place avec le soutien de la Table de Quartier Orsainville et de ses membres, notamment M. Michel Lagacé. La contribution et l'expérience de la Table de Quartier ont fourni les orientations précieuses de base à notre nouveau Conseil de quartier.

Au courant de la prochaine année le Conseil prévoit se doter d'un plan d'action qui proposera les grandes orientations des priorités dont les suivantes :

- Protection des espaces verts
- Aménagement du territoire
- Mobilité durable et sécuritaire
- Les services aux familles
- Les loisirs et la vie communautaire
- Les aîné.es, les jeunes et les services pour ces clientèles

Limites du quartier

Le quartier d'Orsainville est l'un des six quartiers de l'arrondissement de Charlesbourg.

Le quartier est situé à l'intérieur des limites territoriales suivantes :

- Rue de la Faune, au Nord;
- Boulevard du Loiret, à l'Est;
- L'autoroute Laurentienne, à l'Ouest;
- Boulevard Jean-Talon, au Sud.

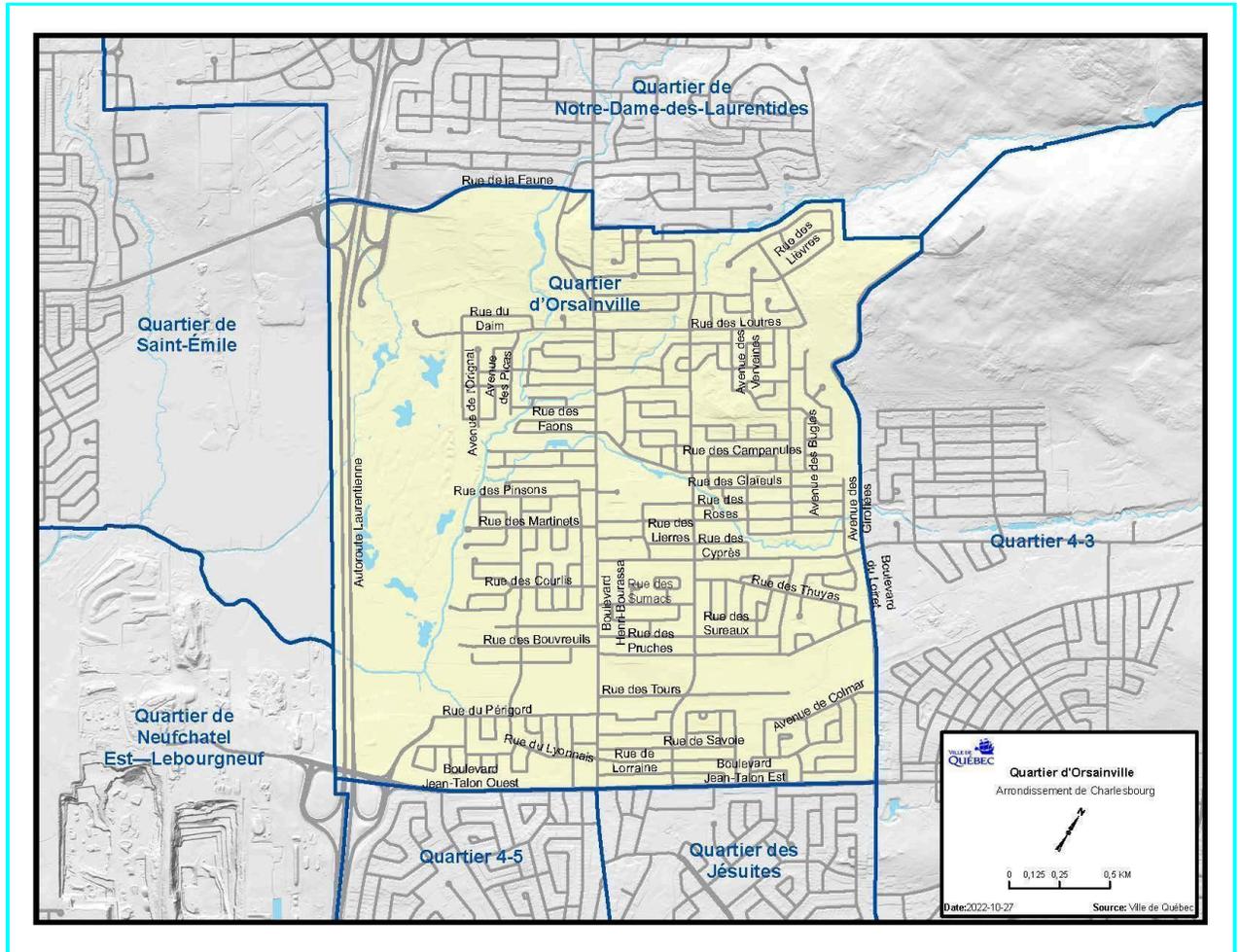


Figure 1: Carte du quartier d'Orsainville

Composition du conseil d'administration

Au cours d'une assemblée générale annuelle, les citoyens membres du CQ sont invités à voter pour les personnes qui se présentent pour occuper les postes disponibles au C.A., lequel devra présider aux activités du CQ durant l'année. Le règlement actuel prévoit que le C.A. d'un conseil de quartier peut compter un nombre total de onze personnes.

La dernière assemblée générale annuelle de notre CQ a eu lieu le 24 avril 2024. Lors de cette assemblée, sept postes étaient disponibles: deux postes réservés aux hommes, trois postes réservés aux femmes, et deux postes neutres.

Les personnes suivantes ont été élus par acclamation :

- Mme Chantale Coulombe (mandat de deux ans)
- Mme Kimberly Lalonde-Bélanger (mandat de deux ans)
- Mme Lison Boulanger (mandat d'un an)
- M. Émile Grégoire (mandat de deux ans)
- M. Marc Auger (mandat de deux ans)

Aucun membre n'a été coopté lors de l'assemblée générale annuelle d'avril 2024.

Lors de l'assemblée ordinaire du 22 mai 2024, M. Éric Rouillard, directeur général de la Corporation de développement communautaire de Charlesbourg, a été coopté au C.A. Le 18 août 2024, tandis que Mme Kimberly Lalonde-Bélanger annonçait sa démission.

Au 31 décembre 2024, le C.A. est composé ainsi :

- Monsieur Benoit Gosselin, président
- Madame Chantale Coulombe, vice-présidente
- Monsieur Émile Grégoire, secrétaire
- Madame Sonia Tchuembou, trésorière
- Monsieur Moussa Diarso, administrateur
- Monsieur Marc Auger, administrateur
- Madame Lison Boulanger, administratrice
- Monsieur Éric Rouillard, CDC du Grand Charlesbourg, administrateur

Deux conseillers municipaux dont le district électoral chevauche en partie le territoire du quartier participent aux réunions publiques du C.A. Ces derniers n'ont toutefois pas de droit de vote lors des délibérations du C.A.:

- Madame Marie-Pierre Boucher, district électoral de Louis XIV;
- Monsieur Eric Ralph Mercier, district électoral des Monts.

Une personne-ressource, M. Ernesto Salvador Cobos, conseiller en consultations publiques, est délégué par la Ville de Québec pour assurer la coordination et le soutien aux travaux du Conseil. Une seconde personne-ressource, Mme Renée Poulin, agit comme secrétaire de soutien et rédige les procès-verbaux des rencontres publiques.

Fonctionnement du conseil d'administration

Les assemblées ordinaires du conseil d'administration du conseil de quartier ont toutes été publiques et se sont tenues le 4^e mercredi du mois à partir de 19 h 00.

Au cours de l'année 2024, le conseil d'administration a tenu neuf (9) assemblées publiques ordinaires et une assemblée générale annuelle. Ces séances publiques ont eu lieu les 24 janvier, 28 février, 27 mars, 24 avril, 22 mai, 26 juin, 25 septembre, 23 octobre, 27 novembre et 18 décembre. L'information concernant les rencontres (ordre du jour, procès-verbal, calendrier des rencontres) est disponible sur [le site Internet de la Ville de Québec](#)¹.

Lors des assemblées publiques, le C.A. a présenté l'état d'avancement des travaux concernant, entre autres, des sujets pouvant améliorer la qualité de vie des citoyens du quartier et qui ont été soulevés par ces derniers. Il a également adopté des résolutions et des mémoires qui ont été soumis à la Ville. Ces documents ont été approuvés par une majorité des membres du C.A. Les votes des membres lors des rencontres se font à main levée.

(Voir les résolutions importantes adoptées en Annexe 1).

Outre les rencontres du C.A., des membres du conseil de quartier ont participé à différentes séances d'information, à des groupes de travail et à des consultations tenues par la Ville de Québec, par notre arrondissement ou par d'autres organismes du quartier pour s'informer sur les projets, les programmes et les plans d'intervention qui ont un impact ou sont susceptibles de l'avoir dans notre quartier.

Le CQ comporte trois comités de travail :

- Un comité environnement (Lison Boulanger)
- Un comité de mobilité et sécurité routière (Benoit Gosselin, Émile Grégoire et Moussa Diarso)
- Un comité d'élaboration du plan d'action (Chantale Coulombe et Émile Grégoire)

Benoit Gosselin et Moussa Diarso font partie de la Table de concertation vélo de la Ville de Québec, et font régulièrement un compte rendu sur les sujets qui touchent notre quartier.

La présence de la CDC du Grand Charlesbourg grâce à son représentant Éric Rouillard, facilite les ponts et collaborations possibles avec les organismes du quartier.

¹ https://www.ville.quebec.qc.ca/citoyens/participation-citoyenne/conseils_quartier/orsainville/index.aspx

Conseillers municipaux

La participation des conseillers municipaux aux rencontres du CQ vise à favoriser la diffusion de l'information concernant aussi bien les projets, en cours ou à venir, que les services offerts par la Ville de Québec. Les échanges auxquels ces interventions donnent lieu doivent permettre d'apporter les éclaircissements nécessaires liés aux préoccupations exprimées par les citoyen.nes.

S'étalant sur deux districts électoraux, le CQ d'Orsainville a la chance de compter sur la présence de deux conseillers municipaux lors des séances publiques. Il s'agit de Mme Marie-Pierre Boucher (district de Louis XIV) et de M. Eric Ralph Mercier (district des Monts). Durant l'année 2024, ils ont été d'un support constant pour le "jeune" CQ que nous étions. Ils nous ont accompagnés afin de mieux comprendre les enjeux de divers dossiers et projets qui étaient au cœur des préoccupations des citoyen.es du quartier.

Demande d'avis

Le Conseil de quartier a été invité à se prononcer sur deux projets de consultation publique durant l'année 2024.

Modifications réglementaires (omnibus) dans le secteur nord du boulevard Henri-Bourassa

Le 24 janvier 2024, la Ville a tenu une séance de consultation sur des modifications de zonage le long du boulevard Henri-Bourassa. Le but de cette démarche était de normaliser les règles de zonage avec le reste de la Ville, de retirer des usages non utilisés et de modifier des zones commerciales en zones mixtes.

Le Conseil de quartier a recommandé l'acceptation du projet de modification à la réglementation, mais avec les ajustements suivants :

- Reconsidérer le retrait des usage C3 (lieu de rassemblement), P1 (équipement culturel) et P2 (équipement religieux) dans les zones visées
- Mettre en place des mesures pour encourager ou exiger la mixité de commerces et d'habitations dans un même immeuble pour éviter d'accentuer l'effet de quartier dortoir.

Liens utiles :

- [Lien vers la consultation](#)
- [Rapport de l'assemblée publique de consultation et demande d'opinion au conseil de quartier d'Orsainville \(R.C.A.4V.Q. 218\)](#)
- [Rapport de l'assemblée publique de consultation et demande d'opinion au conseil de quartier d'Orsainville \(R.V.Q. 3167\)](#)

Modification des plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) – Arrondissement de Charlesbourg

Le 27 novembre 2024, la Ville a tenu une séance de consultation afin de retirer tous les plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) du quartier dans le but d'accélérer la construction de nouveaux logements. La majorité de PIIA sont déjà construits ou ne sont plus d'actualité.

Le Conseil de quartier a recommandé l'acceptation du projet de modification à la réglementation.

Liens utiles :

- [Lien vers la consultation](#)²
- [Présentation sur les modifications réglementaires pour le quartier d'Orsainville](#)³

² <https://www.ville.quebec.qc.ca/citoyens/participation-citoyenne/activites/fiche.aspx?IdProjet=791>

³ <https://www.ville.quebec.qc.ca/citoyens/participation-citoyenne/activites/CPFichierAzure.ashx?Fichier=15e95cc5-687d-4c95-8b74-8eb681e20fed.pdf>

Réalisations

Vie démocratique et associative

L'assemblée générale annuelle s'est tenue le 24 avril 2024 en présence de 24 personnes. Le processus démocratique a permis de faire connaître les réalisations du Conseil de quartier et de procéder à l'élection de trois nouvelles personnes comme administrateur et administratrice.

L'assemblée était précédée d'une activité conviviale d'échanges avec des représentants d'organismes locaux œuvrant dans le quartier. Les membres du conseil de quartier remercient les organismes pour leur participation.



(Maison de jeunes L'Intégrale, RAP Jeunesse des Laurentides, Carrefour Familles Monoparentales de Charlesbourg, Carrefour des proches aidants de Québec, Coopérative de solidarité de services à domicile de Québec, Loisirs BRIO)

Vie Communautaire

Certains membres du conseil de quartier d'Orsainville prennent part à plusieurs activités dans le cadre de leur engagement. Formations, tables de concertations, webinaires, conférences et mobilisations.

Cette année ses membres ont participé à plus d'une douzaine d'activités dont : Les rencontres mensuelles « Café international de Charlesbourg » qui visent le rapprochement des cultures en apprenant plus sur la culture des personnes immigrantes qui constituent notre belle multiplicité à Charlesbourg. Nous avons aussi participé pour une 2^e année à «Quartier en Fête» au début de l'été, et pris part à des activités organisées par BRIO ou RAP Jeunesse, dont la fête d'halloween «Citrouille en fête», ou encore «La nuits des sans-abri» en octobre.



Le fait que le directeur général de Charlesbourg communauté solidaire (CCS) siège à notre Conseil nous permet également d'avoir accès à plusieurs informations intéressantes et pertinentes sur le milieu communautaire et de nous mettre en contact avec ce dernier afin de favoriser l'avancement de certains projets et visions communes.

Par exemple, notre vice-présidente a intégré la Table en immigration de Charlesbourg afin de permettre une meilleure connaissance des projets possibles à appuyer en ce sens. La question des aîné.es nous préoccupant également beaucoup, nous allons tenter de dynamiser notre implication avec les organismes de service du milieu au courant de la prochaine année.

Comité Environnement

Phragmite exotique (roseau commun)

Le 27 mars 2024, le comité environnement reçoit une réponse à sa résolution CQO-23-CA-050. Hydro-Québec refuse d'éradiquer le phragmite sous ses installations, car elle ne cause aucun problème à ses équipements.

Au cours de l'été 2024, une colonie de roseau commun a pris forme aux abords du Parc du Périgord, longeant la rue des Fauvettes. La résolution CQO-24-CA-033 rédigée en octobre 2024 a obtenu une réponse positive de la Ville de Québec qui entamera des travaux publics. Dès le printemps 2025, la colonie sera fauchée et ce à plusieurs reprises durant la saison estivale.

Il est prévu en 2025 de retourner auprès d'Hydro-Québec pour démontrer encore une fois l'envahissement de cette plante qui se rapproche des propriétés des citoyens. Cette plante déborde de son emplacement et atteint le trottoir et d'autres secteurs. De plus, suite à l'acceptation de la Ville de procéder à une fauche d'une nouvelle colonie, il est important de concerter le travail entre les deux parties.

Milieus humides et hydriques

Le comité environnement a également fait mention en novembre 2024 d'une pétition en ligne pour une meilleure protection des milieux humides et hydriques qui a été lancée par l'organisme du Mouvement d'action régional en environnement (MARE). Elle veut par cette pétition demander un moratoire au Ministère de l'environnement (MELCCFP) sur l'émission de certificats d'autorisation pour de futurs projets permettant la destruction de milieux humides et hydriques d'intérêts, malgré la Loi sur ce sujet.

La conseillère municipale Marie-Pierre Boucher nous mentionne en décembre 2024, que la Ville a terminé son plan concernant les milieux humides et hydriques depuis 1 an et l'a remis au Gouvernement du Québec. Malgré les pressions exercées auprès du gouvernement, le plan est toujours sans réponse. Ainsi, si un promoteur fait une demande de certificat d'autorisation et que le gouvernement accepte, la Ville ne pourra pas refuser le remblaiement dudit milieu humide.

Parc des Moulins

En février 2024, le comité environnement a reçu une réponse de la Ville concernant la résolution CQO-23-CA-052, qui demandait que la Ville de Québec tienne le Conseil de quartier informé et consulté concernant le Parc des Moulins et le terrain de l'ancien

jardin zoologique. La même résolution était aussi destinée à la Commission de la Capitale nationale du Québec (CCNQ) au Centre de services scolaires des Premières-Seigneuries (CSSPS). Par contre, aucune réponse n'a été obtenue de ces deux entités. Comme rédigé dans le [mémoire concernant la stratégie de la biodiversité](#) et du [plein air urbain](#), le Parc des Moulins mérite un avenir meilleur, une accessibilité et un centre de plein air.



Le secteur du Parc des Moulins est sous la responsabilité de la Commission de la Capitale-Nationale. Une rencontre a été demandée par le Conseil pour voir les possibilités d'aménager un secteur agréable à fréquenter pour nos citoyens.nes. Ce site protégé selon les lois sur les espaces verts, devrait retrouver toute sa beauté et être développé dans ce sens. Notre demande est restée lettre morte. En 2025, nous allons redoubler d'efforts pour faire valoir nos demandes et préoccupations.

Au printemps, la Ville s'est engagée avec le Centre de services scolaires des Premières-Seigneuries à redonner accès à une partie du terrain de l'ancien Jardin zoologique du Québec à la population. Le comité environnement a répondu à la [consultation sur l'avenir du site](#) en ce sens. Dans un premier temps, les élèves, les parents, et les membres du personnel de l'école primaire à proximité ont pu donner leurs idées sur ce que pourrait devenir ce terrain, également en donnant un futur nom. Par la suite, ce sont les citoyens et les conseils de quartier à proximité qui ont pu proposer leurs idées. Les propositions du Conseil de quartier d'Orsainville se tournent vers une pédagogie de l'ornithologie, la flore et l'histoire de ce site.

Collectif Canopée

Le 27 mars 2024, le Conseil de quartier a reçu des membres du Collectif Canopée, un organisme qui réalise du verdissement urbain et péri-urbain, et qui effectue des plantations d'arbres de grand calibre. Mme Anaïs Grenier a expliqué leur mandat. C'est un organisme à but non lucratif qui travaille en collaboration avec des organismes partenaires en environnement et en verdissement. La mission du Collectif Canopée est d'inspirer et connecter les citoyens pour verdir nos communautés.

En 2023, au total, 2297 arbres ont été plantés dans le cadre d'un projet-pilote avec la Ville de Québec et 159 projets ont été réalisés. L'objectif de la ville en 2024 était d'augmenter la canopée à 35%. Une rencontre très intéressante et un bon nombre de questions/réponses ont animé les échanges.

Plein air

En mars 2024, une lettre d'appui a été soumise au Conseil de quartier pour appuyer l'organisme Capital Nature qui déposait un projet de collaboration nommé *La grande mobilisation pour la conservation de la Forêt de Charlesbourg*, auprès de différents organismes dont : Le groupe de citoyens Forêt Charlesbourg, Plein-air Charlesbourg (anciennement Ski de fond Charlesbourg), Conseil régional de l'environnement de la Capitale-Nationale (CRE) et Le Saisonnier (Lac-Beauport).

Le projet qui est en recherche de financement vise les servitudes de conservation, l'acquisition de terrains et le développement d'une offre récréative structurée en respect de quelques 160 propriétaires de terrains. Le Saiso (anciennement le Saisonnier) a organisé une journée de remue-méninges avec différents organismes ayant divers mandats, tel que le communautaire, l'environnement, le plein air, le tourisme, ainsi que des propriétaires de terrains et entreprises, afin de récolter les meilleures idées pour sa réalisation.

Héritage de M. Raymond Cayouette

Le Club ornithologique de Québec a fait appel à ses membres pour prendre en charge des livres d'ornithologie ayant appartenu à M. Raymond Cayouette, ornithologue de renom. Ce dernier ayant une maison à son nom sur le site du Parc des Moulins et y ayant habité. M. Jean Bédard, président de la Société d'histoire et de généalogie de Charlesbourg a été approché pour cette conservation, mais malheureusement l'espace manque dans leurs locaux. Une membre du Conseil les a pris en charge, dans l'éventualité qu'ils pourraient un jour retourner dans la maison Cayouette pour y être exposés et devenir des objets historiques d'une centaine d'années pour quelques-uns.

Autres actions

Nettoyage des rues : Une demande de repousser la date limite du nettoyage du printemps à la fin mai. Cela permettrait de ne pas jeter les végétaux aux ordures. Lors de la rencontre du Conseil de quartier en juin, le comité environnement a rédigé une lettre pour demander l'appui aux élus municipaux concernant l'importance des dossiers mis en faveur de la biodiversité de notre quartier.

Au printemps 2024, Mme Lison Boulanger a pris la relève de Mme Carine Blenny qui n'a pas renouvelé son mandat au Conseil. Il y a toujours de la place pour celles et ceux qui ont à cœur l'environnement. Vous voulez apporter un plus dans votre secteur, vous êtes les bienvenus.

Comité mobilité

Tableau de suivi des problématiques

Le comité de mobilité a listé les problématiques de sécurité routière du quartier dans un tableau Excel pour assurer un suivi et une priorisation.

Pour se faire, l'ensemble de nos procès-verbaux et notes personnelles ont été épluchées et les problématiques ont été listées. Ensuite, des critères de tri ont été élaborés et une priorisation a été faite. Une colonne de suivi nous permet de suivre les résolutions adoptées par le Conseil de quartier pour chaque problématique. Une autre colonne permet de suivre les interventions de la Ville.

Cet outil sera la colonne vertébrale des activités du comité de mobilité.

Ce tableau a mené aux résolutions suivantes :

- CQO-24-CA-023 : vitesse élevée sur la rue des Cyprès
- CQO-24-CA-024 : vitesse élevée sur la rue des Platanes

Stratégie de sécurité routière 2025-2029

Dans le cadre de l'élaboration de sa [Stratégie de sécurité routière 2025-2029](#), la Ville a consulté les conseils de quartier pour obtenir leur point de vue sur leurs orientations ainsi que sur les problématiques locales.

Le Conseil de quartier d'Orsainville a répondu à la Ville le 25 septembre 2024.

La réponse relevait notamment la problématique du trafic de transit dans les rues

résidentiels, l'offre de transport collectif inadéquate face au développement résidentiel du quartier, et la difficulté de cohabitation entre les différents modes de transport. La réponse contenait également des solutions pour sécuriser le transport des élèves aux écoles.

Mobilité dans la couronne Nord

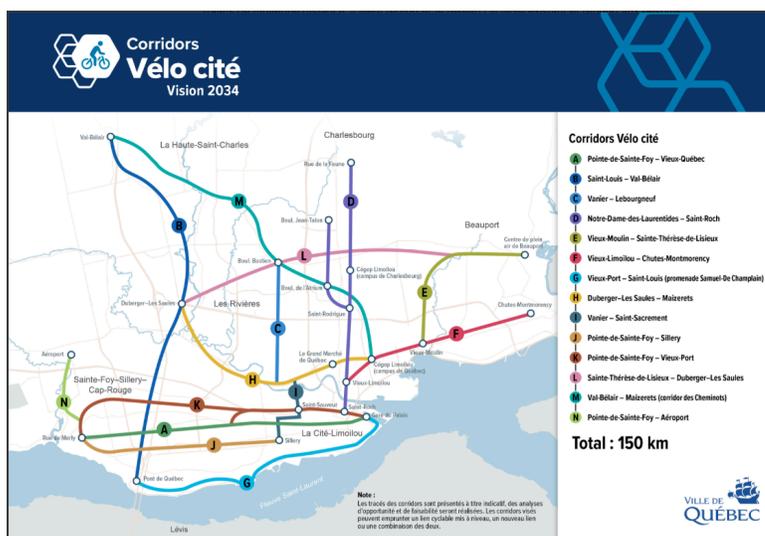
Le Conseil de quartier a participé à la consultation de la Ville de Québec sur la mobilité dans la couronne Nord en répondant à son questionnaire en ligne. Les citoyens ont aussi été informés des avancements dans les nouveaux déploiements lors des assemblées. Cette volonté de la Ville à bonifier l'offre de transport collectif dans la couronne Nord est particulièrement suivie de près par le Conseil de quartier.

Table de concertation vélo

Le Conseil de quartier est actif au sein de la table de concertation vélo. Cette année un des points majeurs qui nous a interpellé est la vision 2034 des corridors Vélo Cité. La ville de Québec nous a présenté sa vision et une nouvelle carte des couloirs Vélo-Cité. (maintenant Viva-Cité), le nouveau réseau projeté de véloroutes principales en février.

Le Conseil appuie cette vision. Compte-tenu des besoins de notre quartier ainsi que du fait que la première phase du projet vers Charlesbourg se termine à environ deux kilomètres de notre quartier et

que nous ne pouvons pas y accéder facilement, notre conseil a demandé à ce que la réalisation du tronçon « D » Notre-Dame des Laurentides - St-Roch jusqu'à la rue de La Faune soit considéré comme hautement prioritaire et qu'il soit le premier ou parmi les premiers à être en service.
Résolution : CQO-24-CA-06



Zones scolaires

Lors de l'assemblée du 27 mars 2024, le Conseil de quartier s'est arrimé avec d'autres conseils de quartier afin de réagir à la position de la Ville de Québec dans l'étude du [projet de loi 48](#). Dans son mémoire, la Ville se défend de vouloir limiter des zones

scolaires uniquement durant certaines périodes ou à des vitesses plus élevées que 30 km/h. La Ville soutient aussi qu'il n'est pas nécessaire d'avoir une zone scolaire devant toutes les écoles secondaires. La position commune des conseils de quartier est d'instaurer des zones scolaires en tout temps, à 30 km/h, devant toutes les écoles primaires et secondaires. Il s'agit de la résolution CQO-24-CA-013.

Autres projets

Parcs et aires d'exercices canins

Il y a un grand besoin pour un parc à chiens, les demandes des résidents sont soutenues à ce sujet. Il n'y en a actuellement aucun dans l'arrondissement de Charlesbourg.

Nous avons donc beaucoup de situations problématiques avec les chiens qui ne sont pas en laisse dans les parcs ou sur des terrains vagues, ainsi qu'en lien avec les excréments. Nous allons continuer à suivre ce dossier dans les années à venir.

Plan directeur aquatique

Il n'y a pas de piscines extérieures ni de piscine intérieure dans notre quartier. Le conseil de quartier a demandé à la ville de Québec une présentation de son plan directeur aquatique. Nous avons eu la joie d'accueillir en mai des représentants de la ville à ce sujet.

Ce plan fait bien mention du besoin de notre quartier pour une piscine extérieure. Cependant nous sommes en toute dernière priorité dans l'agenda de planification pour l'implantation de nouvelles piscines et il nous faudra donc attendre encore de nombreuses années. Pourtant nous payons les mêmes taxes que tous les autres quartiers, où les piscines sont nombreuses, depuis 25 ans, soit l'année des fusions municipales. Une injustice que l'administration municipale ne semble pas avoir à cœur de corriger.

Pire, le plan n'est pas très clair pour notre secteur et on peut comprendre du document que la ville songe à faire une piscine extérieure commune pour les quartiers d'Orsainville et du Bourg-Royal. Bien sûr c'est inacceptable pour nous. Notre piscine doit être localisée près de ceux qui en ont besoin. Le conseil de quartier d'Orsainville continuera à veiller à l'avancement de ce dossier dans l'intérêt de ses résidents.

Point de service bibliothèque

Auparavant, il y avait avant un point de service de la bibliothèque de Québec dans notre quartier, soit la bibliothèque du Jardin. Malheureusement il a été fermé. C'est un service que le Conseil considère comme étant essentiel et de proximité. Il faut aussi noter que l'arrondissement Charlesbourg compte seulement deux points de service de la bibliothèque de Québec. En comparaison avec d'autres arrondissements en ont jusqu'à neuf (9) sur leur territoire, pour une population à peu près équivalente.

Nous avons donc fait la demande en décembre d'un point de service ou d'une bibliothèque pour notre quartier. Nous allons continuer à suivre ce dossier dans les années à venir. Résolution : CQO-24-CA-040

Communications et gouvernance

Gouvernance

Les membres de notre exécutif sont quelques fois invités à participer à des activités, comme celles organisées par les conseillers municipaux afin de rencontrer les résident.es. Certains de nos membres ont pris part à différentes activités offertes par la Ville, soit de formation ou de reconnaissance pour notre engagement bénévole. Par exemple, nous avons pris part à une activité de remerciements aux bénévoles qui s'est déroulée le 29 mai, lors d'un spectacle de Grégory Charles et en juin.



Nous avons été invités à rencontrer les élu.es à l'hôtel de ville lors d'un 5@7 convivial. Nous étions quatre fiers représentants du Conseil de quartier d'Orsainville accompagnés de deux représentants du Conseil de quartier des Jésuites pour représenter fièrement Charlesbourg. Marie-Pierre Boucher et Claude Lavoie nous ont fait une visite VIP des lieux pour l'occasion.

Ces activités sont importantes afin de consolider notre engagement et notre motivation.

Nous sommes parfois interpellés par les médias afin de commenter l'actualité. Par exemple, à l'automne notre président a émis à Radio-Canada nos préoccupations sur l'impact potentiel sur la biodiversité que l'ajout de potentiels classes modulaires planifiées par la nouvelle école *le Phare* pourrait avoir. Rappelons que 75% du terrain de l'ancien Jardin zoologique de Québec avait déjà été cédé à la commission scolaire, ce qui avait notamment mené, rappelons-le, à la destruction de tout le patrimoine bâti des terrains, y compris sa magistrale serre indo-australienne, en janvier 2022.



Sections ▾

« Une inquiétude qu'on a, nous, c'est qu'ils viennent déboiser encore dans le site de l'ancien zoo. »

— Benoit Gosselin, président, Conseil de quartier d'Orsainville

L'école secondaire du Phare et sa voisine, l'école primaire de l'Ancre, ont été construites sur le terrain de l'ancien Zoo de Québec, où se trouvait autrefois une serre indo-australienne, dont la [démolition était contestée par plusieurs acteurs du quartier.](#)



Benoit Gosselin est président du conseil de quartier d'Orsainville.

À l'occasion nous prenons position sur les enjeux sociaux ou environnementaux névralgiques du quartier ou de la ville en signant conjointement par exemple des lettres communes aux côtés d'autres conseils de quartier, pour assurer l'avancement de projets jugés importants l'avancement de notre quartier.



Sommaire financier

En 2024, le Conseil de quartier d'Orsainville a investi 1 176,75\$ dans ses opérations courantes. Cette somme d'argent a principalement servi à couvrir les frais liés à la rédaction des procès-verbaux des rencontres publiques ainsi qu'à l'organisation de l'Assemblée générale annuelle.

Ayant bénéficié d'une subvention de 1 355\$ de la Ville, en début d'exercice, le Conseil dégage un excédent en fin d'exercice de 1 304,86\$. Notre rapport financier complet est présenté à l'Annexe 2. Le Conseil remercie Mme Tchuembou, sa collègue trésorière pour le travail accompli en ce sens.

ÉTATS FINANCIERS AU 31 DÉCEMBRE 2024

BILAN au 31 décembre

	2024	2023
	<u> </u>	<u> </u>
	\$	\$
Actifs		
Actifs à court terme		
Encaisse	1 494,86 \$	1410,88 \$
	<u> </u>	<u> </u>
Passifs et actifs nets		
Passifs à court terme		
Créditeurs	190,00 \$	285,00\$
	<u> </u>	<u> </u>
Actifs nets		
Non affecté	1 304,86 \$	1 125.88\$
	<u> </u>	<u> </u>
	<u> </u>	<u> </u>

Au nom du Conseil de quartier d'Orsainville :

LE CONSEIL DE QUARTIER D'ORSAINVILLE

**ÉTAT DES PRODUITS ET DES CHARGES ET DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET DE
L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE**

	<u>2024</u>	<u>2023</u>
	\$	\$
Produits		
Subventions – Ville de Québec pour le fonctionnement	1 355,00 \$	2 500,00 \$
Ristournes Desjardins	0.73 \$	
	<u>1 355,73 \$</u>	<u>2 500,00 \$</u>
Charges		
Fonctionnement- Frais de secrétariat	950,00 \$	950,00 \$
Frais bancaires	35,40 \$	43,55 \$
Frais de mémoire		380,57 \$
Organisation AGA	191,35 \$	
	1 176,75 \$	1 374,12 \$
Excédent des produits par rapport aux charges	178,98 \$	1 125,88 \$
Actifs nets non affectés au début de l'exercice	1 125,88 \$	\$
Actifs nets non affectés à la fin de l'exercice	<u>1 304,86 \$</u>	<u>1 125,88 \$</u>